Route des Ormes

La Conception

Fiche de la propriété — MonRôle, 19 novembre 2026
monrole.ca/p/1687664

L'évaluation au rôle en vigueur

Valeur au rôle	**1 800 $**
Terrain	**1 800 $**
Bâtiment	**—**

Source : rôle d'évaluation foncière de la municipalité, publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Combien coûte Route des Ormes chaque année ?

- Taxes municipales : environ 9 $ par année (estimation). La valeur au rôle multipliée par 0,4986 $ par 100 $: le taux global de taxation réel 2025 de la ville (0,5350 $), baissé pour tenir compte de la hausse de 7 % de l'ensemble des valeurs de la ville depuis. Ce taux est une moyenne pour tous les types de propriétés, pas le taux résidentiel de votre compte; les tarifs fixes et la taxe scolaire n'y sont pas.
  Source : Rapport financier des organismes municipaux, MAMH, 2025 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/rapport-financier-des-organismes-municipaux-et-autres-documents)

Qu'y a-t-il sur le terrain et autour ?

- Aucun terrain n’est inscrit au Répertoire des terrains contaminés du gouvernement du Québec dans un rayon de 250 m du point de cette propriété.
  Source : Répertoire des terrains contaminés, gouvernement du Québec, 2026-11-10 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/repertoire-des-terrains-contamines-gtc)
- Selon la Base de données des zones à risque d'inondation du gouvernement du Québec, le point de cette propriété se trouve dans une zone désignée « Zone de grand courant » (partie de la plaine inondable qui peut être inondée lors d'une crue de récurrence de 20 ans). Cette base compile les cartes officielles; en cas de divergence, la carte originale fait foi. Rapport d'origine : PDCC 15-012 (2003-12).
  Source : Base de données des zones à risque d'inondation (BDZI), ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 2022-07-28 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/base-de-donnees-des-zones-inondables)
- Ce lot est en zone agricole selon la carte de la CPTAQ : construire, lotir ou changer l'utilisation exige généralement une autorisation de la CPTAQ.
  Source : CPTAQ — Zone agricole transposée au Cadastre du Québec, 2026-05-01 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/zone-agricole-transposee-au-cadastre-du-quebec)

L'historique

- Depuis 2022, l'évaluation de cette propriété a augmenté de 125 %.
  Source : Rôles d'évaluation foncière, MAMH (calcul MonRôle), 2026 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/roles-d-evaluation-fonciere-du-quebec)

Données publiques compilées par MonRôle; MonRôle n'est pas lié aux municipalités. Ce document n'est pas une évaluation.